

Demande d'examen ou cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

 Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'Institut Français de l'Évaluation Environnementale

 Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : _____ Coordonné à l'adresse électronique : _____ N° d'enregistrement : _____

 Docteur compilé le : _____

1. Intitulé du projet :

Détachement en vue de la réhabilitation de 1,2 ha d'anciennes terres cultivées en une parcelle viticole.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) bénéficiaire(s) :

2.1 Personne physique : Nom : _____ Prénom : _____

 2.2 Personne morale : Dénomination ou raison sociale : _____ LPNR : _____

 Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Roussin Jean-Paul, gérant

 RCS / SIRET : [5 0 9] [3 1 4 9] [0 5 9] _____ Forme juridique : RCS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) d'appartenance(s) du tableau des usages et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et des attributions correspondantes du BGEI :

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (NCE, NTA, etc.)
47.a)	Détachement d'une surface de 1,2 ha sur la parcelle n°0137, sur la commune de Draguignan, en vue de la reconversion d'une parcelle boticole (anciennement culture non entretenue) en parcelle viticole.

4. Caractéristiques générales du projet :

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énumérées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

 Le projet consiste en la réhabilitation d'anciennes terres cultivées en une parcelle viticole. Pour ceci, il est nécessaire de défricher une surface de 1,2 ha sur la parcelle n°0137, sur la commune de Draguignan. Aucune démolition n'est concerné par le projet.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif la plantation de vignes dans l'optique d'une exploitation viticole en partenariat avec le Célier des 3 collines. La zone de projet est actuellement formée d'une friche en fermeture entourée d'un jeune bosquet mixte de PNs sylvestres et de chênes kermès présentant une strate arbustive bien développée.

4.3 Décrire sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux, le projet prévoit :

- débroussaillage de la végétation arbustive (chênes kermès, cistes de Montpellier, cistes à feuilles de sauge, pistachiers lentisqueux, romarin...)
- coupe du bois mort (majoritairement) près et quelques chênes kermès plus imposants) occupant la parcelle,
- dessouchage (de faible ampleur au vu de la présence d'un bosquet jeune) et préparation du sol (nivellement), plantation de la vigne.

Les souches et bois ne seront pas stockés sur la zone de projet.

 Les accès se feront par les chemins existants.

Les travaux débuteront en octobre 2018 et seront réalisés sans interruption dans la temps.

Le matériel utilisé pour les travaux est une pelle de 20 tonnes et un tracteur agricole avec broyeur forestier. Les engins seront en bon état de fonctionnement et peu de personnel interviendra (maximum 4 hommes).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, les travaux courants liés à l'exploitation viticole seront réalisés : taille, traitement, récolte...

Un entretien naturel sera maintenu en phase exploitation entre les rangs de vignes et une agriculture raisonnée permettra une exploitation conforme à la charte du Célier des 3 collines.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une désignation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site RAMSAR ne se situe dans un périmètre de 10 km autour de la zone de projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des ours ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destinée à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 3,7 km au Nord de la zone de projet, il s'agit d'un site Natura 2000 - Directive Habitats, Faune, Flore n° FR9301620 - Plaine de Vergeln-Fontigon - gorges de Châteaudoûble - bois des Clappes
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

5/11

1. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles			
4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?			
Veuillez compléter le tableau suivant :			
Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendrer-il des préjudices d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux comme en phase exploitation le projet n'engendrera aucun préjudice d'eau.
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux comme en phase exploitation le projet n'impliquera pas de drainage ou de modification prévisible des masses d'eau souterraines.
Engendrer-il des modifications en milieux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, la matière végétale (saucune plante invasive) issue du défrichage sera recyclée en bois de chauffage.
Engendrer-il des modifications en ressources naturelles : air, habitats, faune, habitats, écosystèmes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impacte pas d'habitats remarquables ou de station de flore protégée. La période de réalisation des travaux permet d'éviter les impacts directs tels que la destruction ou le dérangement d'espèces faunistiques. Les espèces utilisant potentiellement le site en tant qu'habitat de vie (oiseaux, mammifères, reptiles, insectes) seront susceptibles de se déplacer vers les milieux adjacents. Le projet n'entraîne pas d'impact notable sur la biodiversité existante. De plus, la création de discontinuités dans le milieu boisé permet de lutter contre les incendies et de diversifier le milieu naturel.
Milieu naturel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 3,7 km au Nord de la zone de projet, il s'agit d'un site Natura 2000 - Directive Habitats, Faune, Flore n° FR9301620 - Plaine de Vergeln-Fontigon - gorges de Châteaudoûble - bois des Clappes. Au vu de la situation géographique et des caractéristiques écologiques de ce site Natura 2000, le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur les habitats et espèces du site.

6/11

<p>Est-il susceptible d'over des incidences sur les autres zones de sensibilité particulières énumérées au 4.2 du présent formulaire ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Aucune zone à sensibilité particulière à proximité.
<p>Engendre-t-il la contamination d'espaces naturels, agricoles, investis, maritimes ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Le projet à pour objectif la réhabilitation d'espaces anciennement cultivés. Il entraîne donc la transformation d'espaces boisés en espaces agricoles ouverts.
<p>Est-il concerné par des risques hydrologiques ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Est-il concerné par des risques nucléaires ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Engendre-t-il des impacts sonores ? Est-il concerné par des impacts acoustiques ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Engendre-t-il des déplacements/déplacements de tracts</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Les seuls déplacements/déplacements concernent l'arrivée sur la zone de projet des engins permettant le défrichage et leur départ du site (une pelle de 20 tonnes et un tracteur agricole avec broyeur forestier).
<p>Nuisances</p> <p>Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7/11

<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Emissions</p> <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les travaux se dérouleront exclusivement de jour, entre 8h et 18h.

8/11

Est-il susceptible de porter atteinte ou préjudice à :

- patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?
- Le projet n'aura aucun impact sur les cultures d'élevage avicoles, apicoles, arboraires, aménagements, notamment l'usage du sol ?

Caduc de vie / Population

Engagement des collectivités sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?

4.2 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet existant ou approuvé n'impacte le biotope visé par les travaux.

4.3 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature biomécanique ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

4.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures, en phase travaux et en phase exploitation, suivantes seront entreprises afin de limiter au maximum l'impact du projet sur le biodiversité existante et le milieu environnant :

- Application d'un calendrier de travaux afin d'éviter les périodes sensibles pour la faune : démarrage des travaux en octobre afin de limiter l'impact sur les oiseaux nicheurs, les reptiles et les mammifères.
- Limitation des emprises au strict nécessaire : les emprises seront scrupuleusement respectées et les voies d'accès existantes seront utilisées.
- Evitement ou déviation de tout itinéraire favorable aux insectes saproxylophages : dans la mesure du possible cet itinéraire sera évité, toutefois si cela est impossible, il sera déposé au sol délicatement sur une durée de 3 jours minimum pour permettre aux insectes de quitter l'arbre, il sera par la suite débarrassé normalement.
- Maintien d'une bande tampon entre les zones habitées et le projet afin de limiter les nuisances en phase travaux et en phase exploitation pour les riverains avoisinants.

7. Vous avez-vous renseignés ?

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La zone de projet ainsi que la nature des travaux envisagés en phase travaux comme en phase exploitation ont fait l'objet d'une analyse permettant d'appréhender les risques que le projet pourra générer sur les différents thématiques environnementales (milieu naturel, espèces, bruit, émission, eau ...). De manière à limiter au mieux les impacts, des mesures de réductions ont été mises en place en phase travaux.

Ainsi, au vu de l'analyse réalisée sur site et de la nature du projet, M. Roussin Jean-Paul, gérant de la LPMR estime que le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extrait cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des points de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage (enlign) :	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a) et c), 7° 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°, 43° a) et b) de l'annexe d l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°, 43° a) et b) de l'annexe d l'article R. 122-2 du code de l'environnement, un plan des abords du projet (100 mètres ou minimum) pouvant prendre la forme de photos datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'orientation des constructions et l'emplacement existants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement incorporées par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Valable compléter le libellé du objet en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'inscription, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9 Engagements et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Flayosc

le 2 mai 2018

Signature

~~Indiquer votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus~~
